

REPUBLIQUE DU SENEGAL

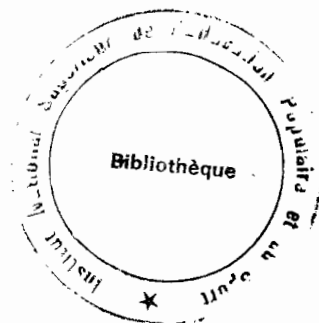
MINISTERE

DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

I. N. S. E. P. S.

**CONTRIBUTION A L'ETUDE DES MOTIVATIONS
QUI PRESIDENT AU CHOIX DES OPTIONS
A L' I. N. S. E. P. S.**



MEMOIRE DE MAITRISE STAPS
présenté et soutenu

par

Papa NDOUR

ANNEE UNIVERSITAIRE 1986 - 1987

Sous la direction de

Mama SOW

Docteur Es-Sciences de l'Éducation

Professeur à l'I.N.S.E.P.S.

DEDICACE

A la mémoire de

- mon père Mamadou
- ma mère Gnilane
- mon oncle Jean Baptiste

qui se sont penchés sur mon éducation avec beaucoup de sacrifices, et qui n'auront pas vu le fruit de mes études dont ils ont semé la graine. Puisse Dieu les agréer au sein de sa miséricorde.

A

- ma tante Jeanne
- mes cousins et cousines DIOUF
- mon beau-frère Joseph FAYE

qui, de par leur affection, leur attention portée à mes études, leurs encouragements et conseils éclairés, ont grandement contribué à ma réussite.

A

- mes neveux et nièces, puisse ce travail les inciter à l'effort dans les études.

A

- ma famille SARR de Banjul.

A

- tous les étudiants de l'INSEPS qui se sont prêtés de bonne grâce à notre enquête, particulièrement Robert FAYE, Léandre FORBIS,

A

- tous mes amis de la villa n° 27 de Derklé Darou Salam.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans lesquelles nous n'aurions pu ni entreprendre, ni mener à terme ce travail. Il s'agit principalement :

- de Mama SOU, pour son esprit d'ouverture, et les intérêts constants qu'il n'a cessé de porter à mon travail,

- de Michel DIOUF, chef de la Division des Enseignements de l'INSEPS, pour les précieuses informations qu'il nous a fournies avec une disponibilité constante, mais aussi pour ses conseils éclairés,

- de Jean NDOUR, pour l'attention et les efforts déployés pour l'impression de ce mémoire,

- du personnel enseignant et administratif de l'INSEPS qui s'est penché sur ma formation,

- de Cherif AIDARA pour sa contribution efficace et ses critiques qui m'ont grandement aidé.

- Paul FAYE, pour son soutien sans faille.

=SOMMAIRE=

	<u>pages</u>
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE	10
1.1. LES THEORIES DE LA MOTIVATION	10
1.1.1. La théorie de l'instinct	
1.1.2. La théorie psychanalytique	
1.1.3. La théorie sociale	
1.1.4. La théorie de l'apprentissage	
1.2. DES THEORIES AU CONCEPT OPERATIONNEL	13
1.2.1. Remarques	
1.2.2. Concept opérationnel	
1.3. APPROCHE DES MOTIVATIONS	14
QUI PRESIDENT AU CHOIX DE L'OPTION	
1.3.1. Les motivations objectives	
1.3.2. Les motivations subjectives	
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	22
2.1. DESCRIPTION DES PROCEDES UTILISES	22
2.1.1. Le pré-questionnaire et ses enseignements	
2.1.2. Le questionnaire	
2.1.3. L'entretien	
2.2. LES LIMITES DES PROCEDES	25
2.3. LE PROTOCOLE DE LA RECHERCHE	26
2.3.1. Nature du protocole	
2.3.2. Traitement des données	
2.3.3. Avantages et limites du protocole	
CHAPITRE III : PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS	29
3.1. LA COLLECTE DES DONNEES	29
3.2. TRAITEMENT DES DONNEES	29
3.2.1. Répartition des étudiants selon les sports d'option	
3.2.2. Impact des différentes motivations dans le choix des options	
3.2.3. Comparaison des impacts	
3.2.4. Remarques	
3.2.5. L'association des motivations dans le choix des options.	
CONCLUSIONS GENERALES	42
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNEXE	47

INTRODUCTION

Alors qu'il reçoit dans le premier cycle, une formation fondamentale, l'étudiant de l'INSEPS bénéficie d'une formation approfondie dans le second cycle.

Cette formation approfondie débute en année de licence. Elle est marquée sur le plan sportif par le choix d'un sport collectif et d'un sport individuel. Les deux sports choisis constituent les sports d'option dont les enseignements débouchent sur l'obtention du certificat de spécialisation. Ce double choix que doit opérer l'étudiant est obligatoire, conformément aux textes régissant l'Institut. C'est ce que stipule en effet le décret n° 82.24 du 25.01.82 fixant les horaires et programmes des enseignements :

"Cours optionnels :

Option Jeux Sportifs Collectifs

- technique et méthodologie d'un sport collectif au choix de l'étudiant parmi basket-ball, hand-ball, volley-ball, pour les garçons, basket-ball, volley-ball, pour les filles.

Option Jeux Sportifs Individuels

- technique et méthodologie d'un sport individuel au choix de l'étudiant parmi athlétisme, gymnastique sportive, natation, combat, danse" (1).

Devant tous ces sports qui ont déjà fait l'objet d'un enseignement dans le premier cycle, l'étudiant doit effectuer un double choix en fonction d'un certain nombre de raisons.

Ainsi comptons-nous porter notre recherche sur ces raisons qui motivent le choix des deux options.

1. Problématique

Le choix du présent thème comme sujet de recherche relève :

a. de constatations

- certains sports possèdent les plus grands nombres d'optionnaires par rapport à d'autres. Ce sont entre autres, le football et le basketball pour les sports collectifs, l'athlétisme

et le combat pour les sports individuels.

- l'absence d'optionnaires dans les sports comme le volley ball et la natation.

- certains étudiants sont des fois contraints à renoncer à leur premier sport d'option, ceci à la demande de l'administration de l'Institut.

b. d'interrogations

Etant donné ces constatations, des questions se sont posées à nous :

- quelles sont les motivations qui poussent chaque étudiant à choisir un sport donné à la place d'un autre ?

- quelles sont les conditions qui amènent la contrainte administrative dans le choix de l'option ?

- quel est l'impact de chaque motivation dans le choix de l'option ?

- les motivations qui président au choix de l'option sont-elles objectives ou subjectives ?

c. D'une expérience personnelle

En effet, étant moi-même étudiant de l'Institut, je reconnais d'une part l'importance du choix de l'option, et d'autre part, la difficulté d'opérer un double choix.

d. La possibilité de présenter un mémoire de maîtrise dans le cadre de notre formation.

Telles sont les raisons qui ont conduit au choix du thème de notre recherche. Partant de là, notre propos n'est pas de rejeter ou de remettre en cause le choix de l'option. Dès lors, notre recherche se fixe des buts.

2. Buts de la recherche

Deux buts principaux guident notre recherche :

a. Trouver des réponses aux questions qui se sont posées à nous à travers :

- un répertoire des différentes motivations,

- une étude de l'impact de chaque motivation dans le choix de l'option.

- une classification des différentes motivations selon leur caractère d'objectivité ou de subjectivité.

- une mesure de l'association entre ces différentes sortes de motivations lors du choix.

b. Faire de notre travail un outil certes modeste pour :

- les étudiants afin de les amener à prendre conscience de l'importance du choix d'un sport d'option tant pour leur formation que pour leurs activités professionnelles.

- les professeurs en mettant à leur disposition un repertoire des motivations qui président au choix de l'option. Ceci pour une orientation possible de leur intervention pédagogique.

- l'administration de l'Institut pour une plus grande facilitation des conditions régissant le choix de l'option.

3. Revue des questions

Il s'agit ici d'essayer de passer en revue les études qui auraient eu à traiter le même sujet que le nôtre dans le souci de situer notre contribution dans ce contexte.

À notre connaissance, deux études ont été menées à l'endroit de la formation à l'Institut. Il s'agit :

- d'un mémoire sur le thème "Recrutement et formation du professeur d'éducation physique et sportive à l'INSEPS" (1).

Ce mémoire diffère de notre recherche de par son objectif qui se résume ainsi : "Eveiller la conscience collective et individuelle, des enseignants des autres matières, des étudiants des différentes facultés et des écoles de formation professionnelle, sur cet établissement à caractère sportif" (2).

Une autre différence est que partant de l'origine sociale des élèves-professeurs, ce mémoire évoque les raisons du choix de l'Institut, le recrutement pour aboutir à une analyse générale de la formation. Donc il possède un champ plus vaste que celui de notre recherche qui touche un domaine beaucoup plus précis.

1. Augustin Edouard Coly : "Recrutement et formation du professeur d'éducation physique et sportive". Mémoire de maîtrise STAPS, INSEPS, 1984,-85, 70 pages.

2. Augustin Edouard Coly : op. cit. p.4.

b. D'une thèse de doctorat de troisième cycle de sciences de l'éducation sur le thème "La formation des professeurs d'éducation physique et sportive au Sénégal" (1).

Partant d'un historique des activités physiques et sportives et leur place dans le système éducatif, cette thèse étudie la place de ces activités et celle du professeur d'éducation physique dans le milieu social sénégalais. Pour cela, Alain Monseiller part d'une question : "Le profil actuel du professeur d'EPS, et le contenu, la durée et la stratégie de leur formation, correspondent-ils à une utilité sociale, véritablement reconnue, de l'EPS dans la société sénégalaise ?" (2).

Cette étude comme la première que nous avons évoquée possède un champ d'action plus large. Seule sa dernière partie traite de la formation à l'Institut.

Ainsi, à partir de cette analyse, apparaît la spécificité de notre recherche qui s'intéresse au choix de l'option et non à la formation globale à l'Institut. Cependant, nous serons amenés à reprendre des auteurs que nous présenterons en bibliographie en ce que leurs travaux contribuent à la mise en oeuvre de cette étude.

4. Hypothèses

Les hypothèses de notre recherche découlent de notre problématique et des buts que nous nous sommes fixés.

Selon Antoine Léon, l'hypothèse peut être définie "comme une relation supposée entre deux faits" (3).

Pour nous, les deux faits sont d'une part le choix de l'option et d'autre part les motivations qui président à ce choix.

Nous allons partir d'une hypothèse générale :

"Le choix de l'option résulte d'une importante association de motivations objectives et subjectives qui varie selon la nature du sport (collectif ou individuel)".

De cette hypothèse, peuvent découler des implications :

- l'impact d'une motivation varie selon la nature des sports (collectifs ou individuels) ;

1. Alain MONSEILLER : "La formation des professeurs d'éducation physique et sportive au Sénégal". Thèse de doctorat de 3^e cycle de l'éducation, 1984-1985, 221 pages.

2. Alain MONSEILLER : "op. cit. p. 10.

3. Antoine LEON : "Manuel de psycho-pédagogie expérimentale, PUF, Paris, 1977, 359 p. P. 56

- dans le choix de l'option entrent en ligne de compte des motivations subjectives qui pourraient avoir le même impact que celui des motivations objectives ;

- en conséquence, le choix résulterait d'une association de motivations objectives et de motivations subjectives.

Telles sont nos hypothèses de travail que nous allons tester pour les confirmer ou les infirmer ; en effet, comme le dit Antoine Léon, "... elle doit être prouvée ou infirmée, et non un point de vue qu'il faut étayer coûte que coûte" (1). Pour parvenir à cette fin, il nous paraît nécessaire d'adopter un plan de travail.

5. Présentation du travail

Pour mener à bien notre travail, nous allons adopter la procédure suivante :

- dans un premier chapitre, nous allons procéder à une approche des motivations qui président au choix de l'option. Cette approche se fera après un survol des différentes théories de la motivation et après sa définition opérationnelle.

- dans le deuxième chapitre, notre travail sera axé sur la méthodologie à mener pour la collecte des données. Ainsi, nous décrirons les procédés que nous allons utiliser pour la collecte des données, de même que leurs limites. Nous présenterons aussi notre protocole de recherche avant de dégager les conclusions relatives à cette méthodologie.

- Le troisième chapitre du travail sera consacré à la présentation et aux commentaires des résultats. Elle évoquera d'abord la collecte des données avant de parler de leur traitement et finira par la mesure de l'association des motivations objectives et subjectives dans le choix de l'option.

- Suite à ces trois chapitres, nous allons passer aux conclusions générales de notre travail. Ainsi à partir d'un bilan, nous allons dégager les propositions qu'autoriserait notre travail.

- Nous présenterons en bibliographie les auteurs que nous avons eu à citer tout au long de notre travail.

- En annexe, pourront être consultés les exemplaires du pré-questionnaire et du questionnaire.

CHAPITRE I

APPROCHE THEORIQUE

Tout au long de notre travail, nous serons amené à utiliser des notions. C'est alors pour nous l'occasion de les définir et de procéder à leur approche théorique. C'est l'exemple de la notion de motivation qui sous tend notre recherche.

1.1. LES THEORIES DE LA MOTIVATION

Selon Richard ALDERMAN, "... il ne faut pas perdre de vue que la motivation est une notion pluridimensionnelle et qu'il n'y a pas de théorie générale qui en fournisse une explication complète. Il faut donc envisager plusieurs théories si l'on veut éclairer le problème de la motivation du comportement sportif" (1).

Partageant le même point de vue, nous allons évoquer les principales théories de la motivation pour tenter de dégager ensuite une définition opérationnelle de la motivation.

Nous retiendrons quatre grandes théories.

1.1.1. LA THEORIE DE L'INSTINCT

C'est la plus populaire

Selon McDOUGALL, "L'esprit humain possède certaines tendances innées ou héréditaires qui constituent les sources et les forces motrices essentielles de toute pensée et de toute action..." (2). Ceci comme pour dire que tout comportement humain est instinctif.

L'instinct étant comme le dit BURT "une tendance complexe, héréditaire, commune à tous les membres d'une espèce, contraignant chaque individu à percevoir certains objets, certaines situations, à fixer sur eux son attention, à être impressionné par eux de façon agréable ou fâcheuse et, sur ce, à se comporter, en fin de compte, d'une manière susceptible de préserver l'individu" (3).

1. Richard B. ALDERMAN : "Manuel de psychologie du sport", 307 p. p. 245.

2. BURT in K. LOVELL : "Psycho-pédagogie des enfants", 332 p. p. 25.

3. BURT citant Freud in K. LOVELL, op. cit. p. 25.

En rapport avec notre recherche, il apparaît que l'instinct tel que le définit BURT (qui peut être acquis ou inné) peut, à travers cette théorie, s'appliquer au choix de l'option. En effet, l'étudiant perçoit et fixe une attention pour chaque sport donné ; il subit des impressions différentes selon les sports. C'est en fonction de tout cela qu'il choisirait son option.

Comme illustration, nous pouvons retenir certains "instincts" que Dougall appelle affirmation de soi, attachement pour certaines personnes et les sentiments.

1.1.2. LA THEORIE PSYCHANALYTIQUE

Sous l'impulsion de Freud, Alder et Jung, pour ne citer que ceux-là, cette théorie distingue l'inconscient qui affecte notre comportement.

Selon Freud, l'inconscient se compose surtout de sentiments réprimés. De là découle le concept de refoulement qui, toujours selon Freud, constitue "le rejet hors du conscient des choses pénibles ou désagréables" (1).

Dès lors, un concept fait son apparition : c'est celui d'accord qui stipule que "Notre comportement est souvent influencé par des motifs et des attitudes qui échappent à notre esprit (2).

D'autre part, selon cette théorie, les pulsions sexuelles et agressives refoulées restent actives dans l'inconscient et s'expriment de façon indirecte ou symbolique. Ce sont ces pulsions qui vont constituer des stimulations qui sous tendent toutes nos conduites. Ainsi, certaines décisions, certains choix, ne sont pas toujours explicites.

1.1.3. LA THEORIE SOCIALE

De cette théorie, découlent deux autres théories :

- La théorie du pattern de culture.

Les anthropologues tels que Mead, Corer et Benedict, maîtres d'oeuvre de cette théorie stipulent que le milieu culturel dans

1. Freud cité par K. LOVELL, op. cit. p. 28.

2. K. LOVELL : Ibid. p. 28.

lequel on est élevé affectera le comportement de l'individu. Cette théorie met l'accent sur l'influence de l'éducation première sur la motivation et sur le comportement de l'individu.

- La théorie du champ

Elle est l'oeuvre de Kurt Levin qui affirme que le comportement de l'individu dans une situation donnée est dû à toute les forces (exigences, attention, sanction, attraction...) agissant entre la personne et son milieu qu'aux traits intrinsèques de l'individu.

Pour Lovell, cette théorie du champ est valable pour certains mais que ... "l'état présent de la personne en question constitue une force unique, influant sur sa motivation et ses comportements et que cet état a été provoqué par toutes les expériences antérieures, accumulées depuis la naissance et modifiant la constitution innée" (1). Quoiqu'il en soit, la théorie du champ souligne l'effet total de toutes les forces agissant sur l'individu, et qui influencent sa motivation et son comportement.

Ces deux théories, bien que mettant l'accent sur des aspects différents, maintiennent que la motivation est déterminée par l'interaction entre l'organisme et le milieu.

1.1.4. LA THEORIE DE L'APPRENTISSAGE OU BEHAVIOURISME

Elaborée par Clark Hull et ses collaborateurs, elle pose l'hypothèse que tout comportement est motivé par des besoins de l'individu. D'autre part, selon cette théorie, l'apprentissage a lieu seulement dans la mesure où il satisfait les besoins de l'individu et réduit de ce fait la tension qu'ils provoquaient.

Ce sont là les principales théories de la motivation que nous tenions à évoquer pour mieux envisager notre conception de la motivation. En effet, c'est de ces théories que découlent les remarques qui nous amènent à définir le sens dans lequel nous avons voulu utiliser le terme de motivation au cours de notre recherche.

1. K. LOVELL : op. cit. p. 30.

1.2. DES THEORIES AU CONCEPT OPERATIONNEL

1.2.1. REMARQUES

- Il n'y a pas de théorie générale qui donne une explication complète sur la notion de motivation, mais une diversité de points de vues.

- Il découle de ce fait que la motivation est une notion très confuse.

- En conséquence, comme le dit Nuttin, "L'accord est loin d'être réalisé entre les psychologues au sujet de la place qu'il convient de réserver à la motivation dans l'étude et l'explication du comportement" (1).

Ces remarques nous montrent la complexité de l'étude de la motivation et nous amènent à dégager notre conception de cette notion.

1.2.2. CONCEPT OPERATIONNEL

Selon Richard Alderman, "Au sens large, la motivation peut désigner l'état général d'excitation du sujet vis-à-vis d'une certaine action" (2).

Pour Pieron, la motivation, c'est l'ensemble des "facteurs psychologiques (conscients ou non) prédisposant l'individu, animal ou humain, à accomplir certaines actions où à tendre vers certains buts". (3).

La liste des définitions serait longue. Ceci relève du désaccord évoqué plus haut.

Pour résoudre le désaccord, Nuttin parle d'une délimitation du champ de la motivation en distinguant :

- un premier problème relatif à la question du comment du processus comportemental humain ;

- un deuxième problème qui demande pourquoi l'homme agit et fait telle ou telle chose.

1. Joseph NUTTIN in "Traité de psychologie expérimentale, 234 p. p.2.

2. Richard ALDERMAN : op. cit. p. 228.

3. Henri PIERON : "Vocabulaire de psychologie", 587 p. p. 286.

Pour lui, l'étude de la motivation se rapporte à cette question du pourquoi. De là, il parle de "motifs", de "mobiles", d'"impulsions", de "tendances" et de "besoins". Telle délimitée, nous pensons que la motivation dans le cadre de notre étude se rattache à cette question du pourquoi.

Concept opérationnel

Il ne s'agit pas d'adhérer à telle ou telle théorie. Il s'agit pour nous de partir d'elles afin de dégager une définition opérationnelle.

À la lumière de notre analyse, nous considérons la motivation comme : l'ensemble des phénomènes conscients ou inconscients agissant sur tout étudiant et qui vont constituer les sources et les forces psychologiques dont dépendra la stimulation à choisir le sport d'option.

Ces phénomènes ont pour noms : tendances innées ou héréditaires, besoins, sentiments, interaction milieu-individu.

Les propos que nous avons tenu concernent la motivation dans un sens global. C'est pourquoi, nous allons procéder à une approche des différentes motivations de notre étude.

1.3. APPROCHE DES MOTIVATIONS QUI PRESIDENT AU CHOIX DE L'OPTION

Nous distinguons deux rubriques :

- d'une part, la rubrique composée des motivations que nous considérerons comme étant objectives ;
- d'autre part la rubrique de celles que nous jugerons subjectives.

1.3.1. LES MOTIVATIONS OBJECTIVES

Selon Larousse, ce qui est objectif c'est ce "Qui existe indépendamment de la pensée", "Qui ne fait pas intervenir d'éléments affectifs" (1).

Partant de là, nous entendons par motivation objective, une motivation qui est :

- inhérente et spécifique au sport choisi,

1. Dictionnaire Petit Larousse illustré, p. 689.

- observable de l'extérieur,
- dénudée de tout élément affectif,
- mesurable et dont la mesure donne des résultats qui renseignent sur le niveau d'aptitude de l'étudiant dans le domaine en question.

Pour notre étude, il s'agira de la compétence, du vécu, et de la contrainte administrative.

- La compétence

Pour De Lansheere, la compétence, c'est "L'aptitude spécifique" (1).

Larousse définit de son côté la compétence comme la "Capacité reconnue en telle ou telle matière" (2).

Compte tenu de toutes ces définitions, nous considérerons la compétence comme l'ensemble des capacités (théoriques et pratiques) spécifiques reconnues pour un sport donné. La capacité signifiant elle-même l'accomplissement de performances satisfaisantes dans le domaine du sport en question.

Partant de l'évaluation sur le programme d'enseignement sportif qu'il a reçu dans son premier cycle de formation, l'étudiant dispose d'une référence à propos de sa compétence aussi bien théorique que pratique.

Il pourrait aussi tenir compte de ses propres résultats et évaluer ses futures chances de réussite dans le domaine du sport choisi.

Trois cas pourraient arriver :

- soit l'étudiant ne tient compte que de sa compétence pratique. Dans ce cas, l'enseignement théorique serait secondaire pour lui,

- soit il tient compte de sa compétence théorique uniquement,

- enfin, l'étudiant peut tenir compte des deux formes de compétence à la fois.

Si l'on sait que le certificat de spécialisation comprend une évaluation théorique et pratique, ce cas pourrait avoir un plus grand impact.

1. De LANSHEERE : "Dictionnaire de l'Evaluation et de la Recherche en Education", 338 p. p. 51.

2. Dictionnaire petit Larousse illustré, P. 658.

Avec les résultats de notre enquête, nous verrons ce qu'il en sera exactement.

Remarques

Le choix de l'option aboutit au Certificat de spécialisation dont les modalités sont^{d'évaluation} les suivantes (1).

1. Epreuves écrites :

- sport collectif : durée 2 heures, coefficient 2
- sport individuel : durée 2 heures, coefficient 2

2. Epreuves orales et pratiques :

- interrogation sport collectif : coefficient 1
- interrogation sport individuel : coefficient 1
- contrôle de la performance et aptitudes physiques et démonstration : coefficient 2 pour le sport collectif et pour le sport individuel.

Après l'évaluation, la note de 10 sur 20 est exigée pour l'obtention du certificat de spécialisation. Une note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire sauf décision du jury.

- Le vécu

Tout étudiant serait susceptible d'avoir pratiqué un sport avant son accession à l'Institut. Cette pratique est mesurable et dépend du sport pratiqué. En effet, 94,4% des étudiants ont pratiqué une activité sportive avant leur accession à l'Institut. Dans cette proportion, 76,2% ont pratiqué un sport collectif et 24,86% un sport individuel (2). De là on serait tenté de dire que le vécu aurait un impact plus important dans le choix du sport collectif.

Dans le domaine du sport qu'il a déjà pratiqué, l'étudiant a derrière lui des acquisitions, des habitudes, des habiletés qu'il pourrait transférer dans le domaine du sport choisi. Ainsi, on pourrait dire que son expérience sportive propre agirait et participerait authentiquement dans le choix de l'option. Cette expérience sportive provient, selon Edouard Coly (3):

1. Répertoire des textes régissant l'Institut. op. cit. p. 13.
 2. Augustin Charles Edouard COLY : op. cit. p. 54.
 3. Augustin Charles Edouard COLY : op. cit. p. 27.

- de l'UASSU : 46,5%
- des navétanes : 23,3%
- du sport corporatif : 17,4%
- de la pratique dans le championnat national : 7%
- de la pratique dans le championnat régional : 5,8%.

Remarque :

Le vécu se prolonge dans l'enseignement du premier cycle. Son impact ne saurait être isolé mais combiné à celui de la compétence issue du premier cycle de formation.

- La contrainte administrative

Il s'agit de l'intervention de l'administration de l'Institut qui oblige certains étudiants à renoncer au premier sport choisi. Elle est observable, dénudée d'éléments affectifs.

C'est un cas rare. En effet, elle n'a lieu que dans les conditions suivantes :

- cas où les cours correspondant au sport choisi n'ont pas été suivis régulièrement dans le premier cycle de formation. En effet à chaque sport correspond un volume horaire à remplir dans le premier cycle de formation. Ainsi :

- . pour la natation et le combat le volume est de 60 heures.
- . pour l'athlétisme, il est de 120 heures.
- . pour la gymnastique, il est de 90 heures.
- . pour les sports collectifs, ce volume est de 120 heures.

- cas où des problèmes d'infrastructures se posent. Il ne s'observe que pour un choix qui porte sur la natation du fait de l'inexistence d'une piscine.

- Cas où des problèmes d'effectifs se posent ; c'est lorsqu'un seul ou un nombre insuffisant d'étudiants choisit un sport donné. Ainsi, au niveau des sports où ce cas est plus fréquent, même si l'enseignement peut se faire théoriquement, sur le plan pratique, il devient irréalisable. Il concerne surtout le volley ball

- cas où l'Institut ne dispose pas de professeurs spécialisés pour dispenser l'enseignement du sport choisi comme option.

Hormis ces conditions, le choix de l'option est totalement libre même pour un éventuel deuxième choix.

Ce sont là des motivations qui sembleraient répondre aux critères d'objectivité définis précédemment, et qui s'opposent aux motivations subjectives.

1.3.2. LES MOTIVATIONS SUBJECTIVES

Dans cette rubrique, nous regroupons les motivations qui se caractérisent par les éléments affectifs qu'elles peuvent contenir, par leur caractère de projet, par leur aspect intrinsèque à l'individu et le fait qu'elles peuvent échapper à la mesure.

- Le goût pour le sport

C'est l'attrait, le penchant particulier pour le sport choisi. Il est intrinsèque et échappe à la mesure. C'est une motivation qui nous paraît importante dans le choix de l'option. On peut le rattacher au principe de l'hédonisme selon lequel l'individu choisit les comportements qui sont susceptibles de lui apporter du plaisir.

Selon Alderman, "les gens ne choisissent que les activités qui leur plaisent pour une raison ou pour une autre et laissent de côté celles qui ne les attirent pas" (1). Cette conception nous fait dire que l'étudiant ne choisit que le sport qu'il aime, abstraction faite d'une éventuelle contrainte administrative.

Cette motivation devrait posséder un impact important dans le choix de l'option, car elle est fondamentale pour la pratique optionnelle. En effet c'est ce que semble dire Alderman dans ses propos : "Un sujet qui a envie d'apprendre réussira beaucoup plus vite, et toutes choses étant égales par ailleurs, que quelqu'un qui est contraint ou forcé." (2).

- Les influences relationnelles

Sur le plan des statuts, le professeur est détenteur des savoir-faires pratiques et pédagogiques. Il transmet son savoir, informe, apprécie et évalue. L'étudiant est celui qui demande à savoir, à s'améliorer et se soumet au jugement du professeur.

1. Richard ALDERMAN : op. cit. p. 224.

2. Richard ALDERMAN : op. cit. p. 81.

Toutefois, la relation entre le professeur et l'étudiant ne se limite pas à la seule transmission d'informations et de connaissances :

Selon Max Pages, "...la relation inter-humaine est toujours d'emblée affective, elle est le sentiment de l'autre..." (1). L'affectivité étant pour Nicole Dechavanne "... tout l'ensemble des désirs, des émotions, des sentiments qui colorent les relations entre toutes les personnes présentes..." (2).

Ces propos nous montrent qu'entre le professeur et l'étudiant, entrent en jeu des mobiles affectifs. Dès lors, "cette relation... donc apparemment simple se complexifie et perd toute sa neutralité dès qu'entrent en jeu des mobiles affectifs" (3) comme le dit Claude Bayer.

Cette non neutralité de la relation étudiant - professeur pourrait provoquer des influences qui auraient un impact remarquable dans le choix de l'option. Les influences proviennent généralement du professeur et peuvent être :

- soit conscientes : il s'agirait des conseils du professeur dans le cadre de relations pédagogiques, voire amicales ;

- soit inconscientes qui pourraient provenir du style d'enseignement utilisé par le professeur, de l'idée qu'a l'étudiant de sa compétence ; elles pourraient aussi provenir du climat social instauré par le professeur et qui donne à l'étudiant le sentiment de sécurité, de la sympathie ou de l'acceptation de l'un ou de l'autre ou bien même de la chaleur du professeur, bref de son attitude.

Les influences relationnelles liées à la dimension affective de l'enseignement pourraient comme toutes les autres motivations posséder un impact important dans le choix de l'option qui varierait d'un sport à un autre. En effet, comme le soulignent Mariel Leclerc et Claire Turcotte, "Chaque professeur, en effet, a une personnalité, des intérêts, des attitudes, des capacités, une origine sociale, une formation professionnelle et des connaissances qui lui sont propres et qui font que son enseignement a des caractéristiques individuelles uniques" (4).

1. Max PAGES : "La vie affective des groupes", 508 p. p. 77.

2. Nicole DECHAVANNE : "Education des adultes", 234 p. p. 95.

3. Claude BAYER : "L'enseignement des jeux sportifs collectifs" 182 p. p. 173.

4. Mariel Leclerc et Claire Turcotte in "L'analyse de l'enseignement" 341 p. p. 3

- Le niveau d'aspiration

Dans son sens général, il représente "le but que le sujet estime pouvoir atteindre" (1). Pour De Lansheere, il s'agit du "Degré de réussite sociale... que l'on souhaiterait atteindre, mais dont on n'est pas convaincu qu'on l'atteindra" (2).

Pour notre étude, ces buts sont principalement :

- le désir d'élever le niveau des connaissances dans le domaine du sport d'option,

- le souci de réussir dans sa formation,

- l'envie d'augmenter le nombre de cadres (ici entraîneurs).

En effet, l'étudiant à la fin de sa formation est considéré comme entraîneur troisième degré dans le domaine de son sport d'option, et entraîneur second degré pour les autres sports qui ont fait l'objet d'un enseignement.

A priori, nous serions tenté de dire que ce niveau d'aspiration constitue une motivation qui influencerait fortement le choix de l'option, et deviendrait donc indispensable pour la pratique optionnelle. En effet, selon Claude Bayer, "Sans un niveau d'aspiration élevé, pas de bons résultats sportifs, ni de possibilités de gros progrès" (3).

Toutefois, il faut distinguer niveau d'aspiration initial et niveau d'aspiration après connaissance des résultats. En effet, le niveau d'aspiration n'est pas stable et "La connaissance des résultats obtenus permet au sujet de se fixer chaque fois un but précis qui soutient sa motivations (4).

Il convient aussi de signaler les variations que subit le niveau d'aspiration d'un sujet à un autre. Il peut être trop élevé, mais dépend de la confiance que le sujet a de ses capacités dans le domaine en question. A ce titre, il s'oppose au niveau d'expectation par son aspect idéaliste. De Lansheere définit le niveau d'expectation comme "le degré de réussite que l'individu s'attend à atteindre" (5).

1. Dictionnaire petit Larousse : op. cit. p. 467.

2. DE LANSHEERE : op. cit. p. 21.

3. Claude BAYER : op. cit. p. 25.

4. Joseph NUTTIN : op. cit. p. 28

5. De Lansheere : op. cit. p. 117

Les buts cités plus hauts seraient à notre avis réalistes et placés à la portée de l'étudiant. Dès lors, nous considérons le niveau d'aspiration comme synonyme du niveau d'expectation pour notre étude. Toutefois, ces buts peuvent-ils être atteints par la pratique optionnelle uniquement ?

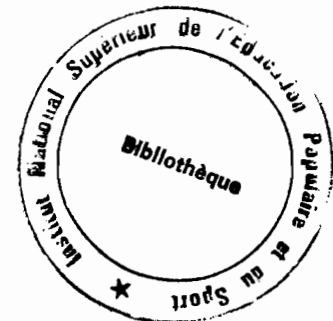
Ces motivations bien que subjectives revêtent une grande importance et exerceraient une influence remarquable dans le choix de l'option.

A la lumière de cette approche théorique modeste, il apparaît que la motivation reste une notion confuse, mais sous-tend toutes les activités de l'individu.

Conscient du fait que tout apprentissage nécessite un effort, une motivation, nous serions tenté de dire que la formation sportive de l'étudiant dépendra des facteurs qui ont motivé le choix de son option. C'est ce que semble dire Bryant Cratty à travers ces propos : "En fait, on peut dire que la motivation est le facteur le plus important de l'acquisition de l'habileté motrice "(1).

Les motivations qui président au choix de l'option ne sont pas stationnaires. En effet des motivations initiales, elles passent à des motivations progressives qu'il s'agira de soutenir et d'entretenir dans tout le processus de formation.

Au cours de cette approche, nous avons émis des hypothèses que nous allons confronter avec les futurs résultats après avoir présenté notre démarche méthodologique.



1. Bryant J. CRATTY : "Psychologie et activités physiques. 243 p. p. 29

CHAPITRE II

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Il s'agit pour nous de procéder à la description des méthodes utilisées pour la collecte et le traitement des données. Ceci relève de la conscience que nous avons du rôle indispensable de la méthode expérimentale, car comme le souligne Antoine Léon, elle interdit l'affirmation sans preuve.

La méthode est, toujours selon Antoine Léon, "un programme réglant d'avance une suite d'opérations à accomplir et signalant certains errements à éviter en vue d'atteindre un résultat déterminé" (1).

Notre méthode comprend :

- la description des procédés utilisés pour la collecte des données,
- la présentation de notre protocole de recherche.

2.1. DESCRIPTION DES PROCÉDES UTILISÉS

2.1.1. LE PRÉ-QUESTIONNAIRE ET SES ENSEIGNEMENTS (2)

Nous l'avons conçu dans un double souci :

- nous assurer que les motivations que nous avons proposées étaient présentes au niveau de la population d'étude ;
- mieux préparer notre questionnaire, à savoir : la nature et la forme des questions, la longueur du questionnaire, l'accessibilité de notre expression à cette population.

C'est ainsi que de ce pré-questionnaire, nous avons pu tirer les enseignements suivants :

- il a paru nécessaire de faire la distinction entre option sport collectif et option sport individuel. En effet, selon la nature du sport, les motivations variaient ;
- d'autres motivations ont fait leur apparition tel le souci d'augmenter le nombre de cadres dans le domaine du sport choisi.

1. Antoine LEON: Manuel de psycho-pédagogie expérimentale, p. 150.
 2. Un exemplaire peut être consulté en annexe.

- le nombre de questions s'avérait donc insuffisant pour la vérification de nos hypothèses. De 7 nous l'avons élevé à 13.

- le pré-questionnaire nous a aussi permis de choisir la nature des questions que nous évoquerons dans le questionnaire, et de mieux les cerner.

De par les enseignements que nous avons pu en tirer, le pré-questionnaire a constitué une étape importante dans notre démarche méthodologique. Cette étape étant franchie, il ne nous restait qu'à élaborer le questionnaire.

2.1.2. LE QUESTIONNAIRE (1)

Son élaboration s'est appuyée sur les enseignements du pré-questionnaire.

- Définition

c'est un ensemble de questions relatives à un phénomène que l'on se propose d'étudier.

De ce fait, il doit être en harmonie avec le sujet à étudier. En conséquence, il exige la traduction des objectifs de la recherche en questions particulières.

- La population d'étude

C'est l'ensemble de référence sur lequel portent les informations.

Dans le cadre de notre recherche, la population est constituée par l'ensemble des étudiants du second cycle de l'INSEPS, pour l'année universitaire 1986-1987. Elle s'élève à 67 étudiants dont 64 garçons et 3 filles.

La population se répartit comme suit :

- 25 étudiants en année CAPEPS dont 2 filles,
- 24 étudiants en année de maîtrise STAPS dont 1 fille,
- 18 étudiants en année de licence STAPS avec absence de filles.

- L'échantillonnage

L'échantillonnage c'est le choix d'un certain nombre de sujets

parmi la population globale. Ce choix doit aboutir à la constitution d'un échantillon représentatif pour l'estimation ou l'extrapolation des résultats.

Pour deux raisons, nous avons, en ce qui concerne notre recherche, élevé notre échantillon à l'ensemble de la population. Il s'agit :

- de l'effectif de la population (67) que nous jugeons peu élevé, mais aussi de la facilité d'entrer en contact avec cette population ;

- du souci de contourner les effets du hasard de l'échantillonnage qui entraîne des écarts avec la réalité de la population. De ce fait, nous pourrions éviter "l'erreur d'échantillonnage" (1).

Ainsi, par cette procédure, chaque sujet a reçu un exemplaire du questionnaire.

- Nature des questions

Au total, 13 questions ont été posées à l'ensemble de la population sur la base de notre pré-questionnaire, nous avons choisi des questions à majorité fermées du fait qu'elles offrent une plus grande facilité de traitement. Une question fermée, est une question à alternatives prédéterminées, c'est-à-dire dont les réponses sont fixées à l'avance.

Toutefois, pour permettre à la population de donner d'autres opinions imprévues, nous avons utilisé quelques questions semi-fermées.

Telle est donc la nature des questions que nous avons voulu les plus compréhensibles possibles, mais qui présente aussi des limites que nous évoquerons ultérieurement.

2.1.3. L'ENTRETIEN

Une des motivations que nous avons à évoquer relève de l'administration de l'Institut. Il s'agit de la contrainte administrative. C'est pourquoi, conscient de ce fait, nous nous sommes entretenus avec le chef de la division des enseignements.

1. Antoine LEON : Ouvrage cité. p. 236.

La fréquence des entretiens nous a permis d'appréhender le pourquoi de la contrainte administrative susceptible d'influencer le choix de l'option.

2.2. LIMITE DES PROCÉDES

Nous tenons à évoquer ici les avantages et les inconvénients de nos procédés, mais aussi les difficultés rencontrées dans notre démarche méthodologique.

2.2.1. LE QUESTIONNAIRE

Il présente des limites qui sont principalement :

- la nature des questions : en effet, nous reconnaissons que la nature de nos questions (à majorité fermées) peuvent être source de désintéressement ou d'ennui ;

- la façon de poser les questions peut conduire à des réponses subjectives ;

- la réticence dans les réponses, malgré l'anonymat ceci émanerait de la peur qu'une exploitation préjudiciable en soit faite ;

- la variable sexe : vu l'effectif réduit des filles (3), nous avons procédé à sa neutralisation. En effet, la prise en compte du sexe dans les réponses ne pourrait modifier de façon notable les résultats de notre enquête.

2.2.2. L'ENTRETIEN

Etant verbal, il pourrait y avoir déformation, distorsion du message, ceci relativement aux phénomènes de la communication. C'est pour pallier cela que les entretiens ont été répétitifs.

Par le biais de ces trois procédés, nous avons voulu recueillir le plus d'informations possibles pour la vérification de nos hypothèses. Par le choix de ces procédés, nous avons déjà supposé les modalités de traitement des données ; c'est l'objet de notre protocole de recherche.

2.3. LE PROTOCOLE DE RECHERCHE

Le protocole de recherche ou schéma de recherche "constitue le plan ou la stratégie d'investigation prévue par le (la) scientifique pour trouver réponse à l'énoncé du problème" (1).

Il varie selon le type de questions posées par le problème, selon la recherche effectuée (type descriptif, type corrélationnel ou type expérimental). D'où la nécessité pour nous de choisir un protocole approprié à notre recherche.

2.3.1. NATURE DU PROTOCOLE

Selon notre recherche, nous avons choisi l'étude co-relationnelle comme protocole. Pour Paul Godbout, "l'étude de type co-relationnel a pour but de déterminer si un certain nombre de variables (minimum 2) ont une relation entre elles, si on peut les associer d'une certaine façon" (2).

Toujours selon Godbout, il existe deux catégories principales à savoir :

- l'étude d'associations s'intéressant à l'identification et à la quantification d'une relation ;
- l'étude de prédiction ayant pour but de quantifier une variable en s'appuyant sur une ou plusieurs autres variables.

A partir de cette distinction, il apparaît que notre recherche se rapporte à une étude d'association.

2.3.2. TRAITEMENT DES DONNEES

A la suite de la collecte des données, nous disposerons d'une série de données pour chaque variable. Nous ne retiendrons que les sujets pour lesquels nous aurons un résultat pour chaque variable.

Pour le traitement des données de notre recherche, nous allons utiliser les éléments statistiques suivants : la variance, la covariance, le coefficient de corrélation de Pearson et la variance commune.

- La variance : elle indique, selon Godbout, l'importance des variations autour de la moyenne dans une distribution donnée.

1. Paul GODBOUT : "Initiation à la recherche en sciences de l'activité physique", INSEPS, 102 p. p. 54.
 2. Paul GODBOUT : op. cit. p. 60.

Dans le cadre de notre étude, nous allons utiliser une formule élaborée de la variance à partir des scores bruts sans passer par la moyenne.

$$S^2X = \frac{N\sum X^2 - (\sum X)^2}{N^2}$$

- La covariance : elle désigne le profil similaire de variation entre deux variables qui entretiennent des relations.

À partir des scores bruts, sa formule est la suivante :

$$SKY = \frac{N\sum XY - (\sum X)(\sum Y)}{N(N-1)}$$

Le résultat obtenu désigne la mesure d'association, de relation entre les deux variables.

Selon Godbout, l'utilisation de la covariance pose une difficulté quant à son interprétation en raison de la "magnitude des résultats utilisés". Il faut donc "standardiser notre covariance pour éliminer l'effet artificiel de l'échelle de mesure (1).

- Le coefficient de corrélation

C'est le résultat obtenu à la suite de la standardisation de la covariance. Il est représenté par le symbole " r_{xy} "

Il se calcule par la formule :

$$r_{xy} = \frac{SKY}{\sqrt{S^2X \cdot S^2Y}}$$

Ce coefficient varie entre les valeurs -1 et 1, la valeur zéro indiquant l'absence totale de relation. D'autre part, son signe nous indique le sens de la relation entre les deux variables.

- La variance commune

Toujours selon Godbout, pour apprécier l'importance de la covariance, il semble utile de l'exprimer en pourcentage de la

1. Paul GODBOUT : op. cit. p. 64.

variance totale que représente X et Y. La façon de procéder consiste à élever au carré le coefficient de corrélation obtenu et à multiplier le résultat par 100.

$$\text{Variance comme (\%)} = r^2 \times 100$$

Le résultat obtenu en pourcentage permet de montrer l'importance de l'association entre nos deux variables.

2.3.3. AVANTAGES ET LIMITES DU PROTOCOLE

- C'est un "outil exploratoire" comme l'affirme Godbout. Il permet d'analyser de façon descriptive un grand nombre de variables tout en obtenant une information quant aux relations qui existent entre elles.

- Il demeure cependant impossible (de façon générale) d'établir une relation de cause à effet selon Godbout.

- Il faut aussi pouvoir vérifier si le r obtenu peut être effectivement considéré comme étant au moins différent de zéro.

- Des erreurs d'estimation inévitables peuvent se produire quand on utilise des échantillons de sujets (surtout si l'échantillon est petit).

Par le choix d'une telle démarche méthodologique, nous avons pu :

- réaliser notre enquête, et en conséquence recueillir les éléments d'information.

- prévoir le traitement des données, et l'interprétation des résultats qui fera l'objet de notre prochain chapitre.

Toutefois, notre démarche méthodologique présente des limites que nous avons évoquées. Ainsi nous allons interpréter nos résultats avec le plus de précautions possibles. Par la même occasion, nous voudrions solliciter l'indulgence du lecteur.

CHAPITRE III

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS

3.1. COLLECTE DES DONNEES

Au total 67 exemplaires du questionnaire ont été distribués. 66 ont été récupérés. Seul un questionnaire a été perdu. Il est aussi à noter que toutes les questions ont trouvé des réponses. L'entretien s'est déroulé à chaque fois que le besoin se faisait sentir grâce à la disponibilité du chef de la division des enseignements.

3.2. TRAITEMENT DES DONNEES

3.2.1. REPARTITION DES ETUDIANTS SELON LES SPORTS CHOISIS

- Selon les sports collectifs

Sports choisis	EFFECTIFS				%
	3è année	4è année	5è année	Total	
Basket-ball	4	12	9	25	37,31
Foot-ball	10	11	12	33	49,26
Hand-ball	4	1	4	9	13,43
Volley-ball	0	0	0	0	0
Total	18	24	25	67	100

Tableau 1 : Répartition des étudiants selon le sport collectif choisi

Deux faits majeurs ressortent de ce tableau :

- D'une part pour l'ensemble du second cycle, le volley-ball ne dispose pas d'optionnaires. L'étude précédente des motivations qui président aux choix de l'option nous a permis de mieux comprendre le pourquoi ;

- d'autre part, le foot-ball et le basket-ball totalisent le plus grand nombre d'optionnaires. Le foot-ball à lui seul représente 49,26% des optionnaires. En première approximation, nous serions tenté de lier ce fait à la popularité de ces deux sports dans notre pays.

Dans tous les cas, les deux faits observés à partir de ce tableau vont dans le sens des constatations que nous avons évoquées en introduction.

Nous espérons dans notre analyse trouver les éventuelles raisons de ces faits.

- Selon le sport individuel

Sports choisis	EFFECTIFS				%
	3è année	4è année	5è année	Total	
Athlétisme	12	11	5	28	41,79
Gymnast. sportv	3	6	6	15	22,39
Combat	3	7	14	24	35,82
Natation	0	0	0	0	0
Danse	0	0	0	0	0
Total	18	24	25	67	100

Tableau 2 : Répartition des étudiants selon le sport individuel choisi

Ce tableau laisse apparaître des remarques identiques à celles faites au niveau des sports collectifs, à savoir :

- l'absence d'optionnaire pour certains sports. Ce sont ici la natation et la danse ;

- l'inégalité des effectifs. A ce niveau, l'athlétisme occupe le devant (41,79%) par rapport au combat et à la gymnastique sportive.

Comme pour les sports collectifs, dans le cadre de notre prochaine analyse, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse quant au pourquoi de ces remarques.

Cette répartition des résultats selon les sports choisis confirme les constatations que nous avons évoquées dans notre introduction : l'absence d'optionnaires pour certains sports, et la "loi" que font certains sports du point de vue des effectifs (foot-ball, basket-ball en sports collectifs ; athlétisme et combat au niveau des sports individuels).

3.2.2. IMPACT DES DIFFERENTES MOTIVATIONS DANS LE CHOIX DE L'OPTION

Avant de passer à la mesure et à la quantification de l'association des motivations objectives et subjectives, nous allons procéder à une mise au point des différentes motivations prises une à une.

- Impact des motivations dans le choix du sport collectif

Sports	Basket-ball		Foot-ball		Hand-ball	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Motivations						
Goût pour le projet	24	26,38	32	24,61	9	25
Contrainte administrative	2	2,2	3	2,31	1	2,78
Influences relationnelles	13	14,28	6	4,62	2	5,55
Niveau d'aspiration	21	23,07	32	24,61	9	25
Vécu	7	7,69	26	20	6	16,67
Compétence	24	26,38	31	23,85	9	25
Total	91	100	130	100	36	100

Tableau 3 : Impact des motivations dans le choix du sport collectif

Commentaires :

De ce tableau, on peut retenir certaines considérations :

- D'un sport à l'autre, l'impact d'une motivation subit des différences. C'est l'exemple du vécu qui de 7,69% au basket-ball, passe à 20% de l'effectif total au foot-ball ; c'est aussi le cas des influences rationnelles plus importantes au basket-ball (14,28%) que partout ailleurs.

- la contrainte administrative possède un impact très faible par rapport au autres motivations bien qu'elle soit présente dans le choix. Au total, six cas d'intervention se sont signalés. Il est à noter que pour ces cas, le premier choix (refusé) portait sur le volley-ball. Ce qui veut dire que notre constatation sur l'absence d'optionnaires de volley-ball est justifiée par la contrainte administrative dans les conditions évoquées précédemment.

Toutefois, les quelques étudiants ayant subi la contrainte administrative avouent aimer leur sport d'option.

- Comparées entre elles, les différentes motivations possèdent des impacts différents pour un même sport. C'est ainsi que le goût pour le sport, le niveau d'aspiration et la compétence occupent le devant de la scène pour tous les sports.

- Les effectifs du vécu et de la compétence présentent de légères variations entre elles au foot-ball (26 contre 31) et au hand-ball (6 contre 9). Comme nous l'avons souligné dans notre deuxième chapitre, le vécu peut constituer une solide base pour la compétence.

Toutefois au basket-ball, il apparaît une variation notable (7 contre 24) ; ce qui donne 7,69% des cas. Cette variation pourrait provenir de deux faits :

* soit l'enseignement reçu dans le premier cycle a fortement augmenté la compétence des étudiants optionnaires de basket ;

* soit les autres motivations ont été plus déterminantes lors du choix de ce sport.

- Les influences relationnelles bien que présentes dans le choix de tous ces sports, possèdent un impact plus important au basket-ball (14,28%). Ceci pourrait confirmer notre deuxième hypothèse quant au décalage des effectifs, la compétence et le vécu.

Quoiqu'il en soit, toutes les motivations interviennent lors du choix du sport collectif. C'est seulement l'impact de chacune qui subit des fluctuations d'un sport à un autre.

- Impact des motivations dans le choix du sport individuel

Sports \ Motivations	Athlétisme		Gymnastique sportive		Combat	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Goût pour le projet	28	28	15	24,59	24	34,78
Contrainte administrative	2	2	0	0	0	0
Influences relationnelles	6	6	3	4,92	14	20,29
Niveau d'aspiration	25	25	25	40,98	13	18,84
Vécu	13	13	5	8,2	5	7,25
Compétence	26	26	13	21,31	13	18,84
Total	100	100	61	100	69	10

Tableau 4 : Impact des motivations dans le choix du sport individuel

Commentaires

- A partir de ce tableau, on note l'absence de contrainte administrative pour le choix de la gymnastique sportive et du combat. Tous les choix ont été acceptés au niveau de ces sports où les problèmes d'effectifs et de matériels ne se posent pas.

Toutefois, on note deux contraintes dans le choix de l'athlétisme. Précisons que pour ces cas, les premiers choix

portaient sur la natation. Ce qui justifie l'absence d'optionnaires de natation relative à l'absence de piscine.

- L'impact d'une motivation varie également d'un sport à une autre. C'est le cas des influences relationnelles qui, de 4,92% en gymnastique sportive, passent à 20,29% au combat et prend la valeur 6% en athlétisme. Ce qui voudrait dire que les étudiants qui ont choisi le combat tiennent le plus compte des influences relationnelles que ceux qui choisissent l'athlétisme et la gymnastique sportive.

- Comparées entre elles, pour un sport donné, les différentes motivations possèdent des impacts différents. Le goût pour le sport, la compétence et le niveau d'aspiration ont des impacts qui présentent de légères variations. Par contre, en ce qui concerne la gymnastique sportive, le niveau d'aspiration est beaucoup plus influant (40,98%) lors du choix, que la compétence (21,31%) et le goût (24,59%).

Au niveau du combat, les influences relationnelles sont plus influentes (20,29%) après le goût pour le sport (37,78%). La compétence possède le même impact que celui du niveau d'aspiration (18,84%).

Pour tous ces sports, le vécu possède l'impact le plus faible.

- L'impact du vécu est beaucoup plus important pour le choix de l'athlétisme (13%). Ceci pourrait résulter de la pratique élevée de ce sport par rapport à la gymnastique sportive, par exemple, dans notre société.

- Des écarts apparaissent entre les effectifs correspondant au vécu et ceux correspondant à la compétence.

Les hypothèses que l'on pourrait formuler à ce propos sont :

* l'intervention possible d'autres motivations qui ont fortement influencé le choix ; ce qui peut se justifier au combat par l'important impact des influences relationnelles (20,29%).

* L'enseignement reçu dans le premier cycle pourrait modifier le niveau de pratique, augmenter la compétence de l'étudiant.

Comme dans le choix du sport collectif, toutes les motivations interviennent ici dans le choix de l'option, mais présentent des impacts différents d'un sport à un autre.

3.2.3. COMPARAISON DE L'IMPACT DES MOTIVATIONS SELON LA NATURE DU SPORT

Pour réaliser cette comparaison, nous allons étudier l'impact de chaque motivation selon les sports collectifs pris dans leur ensemble de même que pour les sports individuels. Notre comparaison va se faire à partir du tableau suivant :

Sports Motivations	Sports Collectifs		Sports Individuels	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Goût pour le projet	65	25,29	66	29,08
Contrainte administrative	6	2,33	2	0,88
Influences relationnelles	21	8,17	23	10,13
Niveau d'aspiration	64	24,9	54	23,79
Vécu	39	15,18	23	10,13
Compétence	62	24,13	59	25,99
Total	257	100	227	100

Tableau 5 : Comparaison entre impact des motivations aux sports collectifs et des impacts des motivations aux sports individuels

De ce tableau ressortent des ressemblances et des différences:

- L'impact de la contrainte administrative est beaucoup plus important dans le choix du sport collectif. Six cas ont été enregistrés contre deux dans le choix du sport individuel. Alors que les causes sont au niveau des sports collectifs dues à l'absence de compétence pour assumer l'enseignement et au nombre réduit d'optionnaires constaté des fois, aux sports individuels ; elles s'expliquent par l'inexistence d'infrastructures adéquates.

- Le vécu influe beaucoup plus sur le choix du sport collectif: 15,18% contre 10,13% dans le choix du sport individuel, ce qui confirme notre hypothèse à ce propos.

- L'impact de la compétence présente de légères variations (24,90% pour les sports collectifs, 23,79% pour les sports individuels).

- Les écarts entre les effectifs de la compétence et du vécu sont plus importants au niveau des sports individuels.

- En ce qui concerne le niveau d'aspiration et le goût pour le sport, les valeurs présentent de légères variations.

- Par contre, les influences relationnelles sont plus influentes dans le choix du sport individuel : 10,13% contre 8,17%

au niveau des sports collectifs. Ce qui voudrait dire que les professeurs sont beaucoup impliqués dans le choix du sport individuel.

En définitive, on note que toutes les motivations entrent en ligne de compte au moment du choix, mais que c'est leur impact qui diffère selon la nature du sport ; ce qui confirme notre hypothèse à ce propos.

3.2.4. REMARQUES

Certaines motivations présentent des sous-groupes ; ce sont notamment : la compétence, les influences relationnelles et le niveau d'aspiration. C'est pourquoi nous leur réservons ici une étude particulière.

- La compétence

Sous forme de tableau, nous allons voir de quelle compétence les étudiants tiennent le plus compte qu'il s'agisse des sports collectifs ou des sports individuels.

Sports	Sports Collectifs		Sports Individuels	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Compétence				
Compétence pratique seulement	27	42,19	25	46,3
Compétence théorique seulement	6	9,37	3	5,55
Compétence pratique et compétence théorique	31	48,43	26	48,18
Total	64	100	54	100

Tableau 6 : Impact des différentes compétences dans le choix de l'option

Commentaires

- De ce tableau, il ressort que les étudiants tiennent peu compte de leur compétence théorique uniquement dans leur choix. Toutefois, cette compétence a un impact plus important dans le choix du sport collectif : 9,37% contre 5,55% au niveau du sport individuel.

- Les étudiants attachent une grande importance à leurs capacités pratiques comme le montrent les taux de 42,19% dans le domaine des sports collectifs, et 46,30% au niveau des sports individuels. Ces taux assez élevés pourraient s'expliquer par l'intervention du vécu dans le choix.

- La compétence pratique alliée à la compétence théorique possède un impact important aussi bien dans le choix du sport collectif que dans celui du sport individuel (48,43% et 48,18% respectivement).

Les trois cas prévus dans notre chapitre précédent se sont produits. Toutefois, la compétence pratique alliée à celle théorique possède l'impact le plus important. Ainsi nos propos sur le mode d'intervention de la compétence dans le choix de l'option sont confirmés.

- Les influences relationnelles

Il s'agit ici de voir l'impact des influences relationnelles qui motivent le choix de l'option. Ceci à partir de celles que nous avons énumérées et de celles qui pourraient faire leur apparition. Référons-nous au tableau suivant.

Sports	Sports Collectifs		Sports Individuels	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Nature des influences				
Conseils	12	30	9	31,03
Sympathie	14	35	11	37,93
Chaleur	12	30	8	27,59
Autres :				
Compétence du professeur	2	5	1	3,45
Image du professeur				
Total	40	100	29	100

Tableau 7 : Impact des différentes influences relationnelles dans le choix de l'option

Commentaires

- La sympathie des professeurs exerce une influence notable quelque soit la nature du sport considéré.

- Viennent ensuite les conseils du professeur dont l'impact est sensiblement le même aussi bien dans les sports collectifs que dans les sports individuels.

Cependant, la "chaleur" des professeurs est quant à elle plutôt déterminante au niveau des sports collectifs (30%).

- Les autres formes telles que la compétence, et l'image que l'on a du professeur sont moins importantes.

Ces résultats confirment nos affirmations selon lesquelles la relation entre l'étudiant et le professeur n'est pas "neutre" d'une part, et que, d'autre part, cette non neutralité peut guider le choix de l'option.

- Le niveau d'aspiration

Objectifs	Effectifs	%
Elever le niveau de connaissance	34	36,26
Réussir dans la formation	24	25,81
Augmenter le nombre de cadres	29	31,18
Autres	6	6,45
Total	93	100

Tableau 8 : Impact des objectifs visés dans le choix de l'option

- L'objectif majeur que se fixent les étudiants est (d'après ce tableau) le souci d'élever leur niveau de connaissances qui occupe 36,81% des cas.

- Les étudiants conscients de l'effectif des cadres (entraîneurs) dans leur sport d'option, veulent élever cet effectif. Ce qui se traduit par un pourcentage 31,81. Cet objectif est plus marquant au niveau de la gymnastique sportive.

- Le souci de réussir dans la formation et que nous avons considéré comme primordial a priori, ne l'est pas d'après nos résultats. Il n'occupe en effet que 25,81% des cas.

- Les autres objectifs (élever le niveau des enfants, élever le nombre des pratiquants...) sont moins représentatifs : 6,45%.

Il apparaît que les étudiants se fixent un niveau d'aspiration qui va dans le sens des buts et finalités de la pratique optionnelle. Toutefois, il reste à savoir s'ils peuvent atteindre tous les buts qu'ils se sont fixés. Dans notre prochaine analyse, nous traiterons de cette question.

3.2.5. L'ASSOCIATION DES MOTIVATIONS DANS LE CHOIX DE L'OPTION

Notre étude ne saurait se limiter à un repertoire des motivations qui président au choix de l'option, encore moins à une comparaison de leurs différents impacts d'un sport à un autre.

C'est pourquoi, nous allons étudier les associations qui s'opèrent entre nos motivations principales (objectives et subjectives) lors du choix de l'option.

Cette étude consistera à identifier et à quantifier la relation qui existe entre les motivations objectives (1) et les motivations subjectives (2) aussi bien au niveau des sports collectifs qu'au niveau des sports individuels.

- L'association dans le choix du sport collectif

Pour l'identification et la quantification de la relation, nous allons utiliser la démarche statistique évoquée précédemment. Toutefois, nous regrouperons les sujets selon les différents sports collectifs pour éviter une fragmentation excessive.

Sports	Sujets	X (1)	Y (2)	XY	X ²	Y ²
Foot-ball	32	60	70	4200	3600	4900
Basket-ball	25	33	58	1914	1089	3364
Hand-ball	9	16	20	320	256	400
Total	66	$\Sigma x = 109$	$\Sigma y = 148$	$\Sigma xy = 6434$	$\Sigma x^2 = 4945$	$\Sigma y^2 = 8664$

Tableau 9 : Etude de l'association dans le choix du sport collectif

a. La variance :

$$- \text{En X} : S^2X = \frac{N\Sigma X^2 - (\Sigma X)^2}{N^2} = 79,19$$

$$- \text{En Y} : S^2Y = \frac{N\Sigma Y^2 - (\Sigma Y)^2}{N^2} = 126,24$$

-
1. Les motivations objectives correspondent à la variable X.
 2. Les motivations subjectives correspondent à la variable Y.

$$b). \text{ La covariance : } S_{XY} = \frac{N \sum XY - \sum(X) \sum(Y)}{N(N-1)} = 95,22$$

c. le coefficient de corrélation : "r_{xy}"

$$r_{xy} = \frac{S_{XY}}{\sqrt{s^2_X \cdot s^2_Y}} = + 0,95$$

La corrélation entre les deux motivations est forte, positive et voisine de 1.

d. Covariance commune : $r^2 \cdot 100$

Ici elle est égale à : $(0,95)^2 \cdot 100 = 90,25$.

Cela veut dire que 90,25% des variations observées en X sont associées aux variations observées en Y et ceci vice-versa.

Au niveau des sports collectifs, on note une relation positive très importante (+0,95) entre les motivations objectives et les motivations subjectives. Cette relation représente une association de 90,25% entre ces motivations lors du choix du sport collectif.

- L'association dans le choix du sport individuel

Sports	Sujets	X	Y	XY	X ²	Y ²
Athlétisme	27	41	59	2419	1681	3481
Gym. sportive	15	18	31	558	324	961
Combat	24	20	60	1200	400	3600
Total	66	$\sum x = 79$	$\sum y = 150$	$\sum xy = 4177$	$\sum x^2 = 2405$	$\sum y^2 = 8042$

Tableau 10 : Etude de l'association dans le choix du sport individuel

a. La variance

$$\text{en X : } s^2_X = \frac{N \sum X^2 - (\sum X)^2}{N^2} = 35$$

$$\text{en Y : } s^2_Y = \frac{N \sum Y^2 - (\sum Y)^2}{N^2} = 116,68$$

$$b). \text{ La covariance : } S_{XY} = \frac{N \sum XY - \sum(X) \sum(Y)}{N(N-1)} = 61,49$$

c. le coefficient de corrélation : "r_{xy}"

$$r_{xy} = \frac{S_{XY}}{\sqrt{s^2_X \cdot s^2_Y}} = 0,96$$

Le coefficient de corrélation entre les motivations objectives (X) et les motivations subjectives (Y) est égal à 0,96. Ce qui traduit une importante relation.

d. La covariance commune : $r^2 \cdot 100$

Elle est égale à : $(0,96) \cdot 100 = 92,16$

Ceci veut dire que dans le choix du sport individuel, 92,16% des variations observées en X sont associées aux variations observées en Y et vice-versa.

La valeur 0,96 montre une relation positive importante entre les motivations objectives et les motivations subjectives lors du choix du sport individuel. Cela implique une association de 92,16% entre nos deux motivations.

- Confrontation des valeurs

À partir de la confrontation des valeurs observées au niveau des sports collectifs et au niveau des sports individuels, on note :

- que les motivations objectives sont plus importantes dans le choix du sport collectif : 109 contre 79 au niveau des sports individuels ;

- que les motivations subjectives possèdent un impact qui varie peu selon la nature du sport (148 aux sports individuels et 150 aux sports collectifs) ;

- on note également que quelque soit la nature du sport, le coefficient de corrélation est important et positif, et présente de légères variations (0,95 aux sports collectifs et 0,96 aux sports individuels) ;

- enfin, on note que dans le choix de l'option, les motivations objectives s'associent fortement aux motivations subjectives. Cette association varie légèrement selon la nature du sport, mais elle est plus importante dans le choix du sport individuel (92,16% contre 90,25% au niveau des sports collectifs).

Ceci résulte :

- de la légère augmentation de l'impact des motivations subjectives des sports collectifs aux sports individuels (de 148 à 150) ;

- de l'importante baisse de l'impact des motivations objectives des sports collectifs aux sports individuels (de 150 à 109).

Les résultats de notre enquête nous ont apporté des éléments d'informations que nous devons confronter avec nos hypothèses de départ.

- Prise une à une, on note que chaque motivation possédait un impact qui variait selon la nature du sport comme nous l'avions affirmé au départ.

- Quelque soit le sport considéré, toutes les motivations entrent en ligne de compte dans le choix, ce qui n'a pas été prévu.

- À partir des ces ^{résultats}, il apparaît que la compétence intervient dans le choix de l'option selon les trois formes que nous avons prévues :

- Dans le choix de l'option, entrent en ligne de compte des motivations aussi bien objectives que subjectives. L'impact des motivations subjectives est toujours plus important surtout dans le choix du sport individuel ; ce qui confirme et complète notre hypothèse à ce propos.

- Notre hypothèse générale qui stipulait l'existence d'une association de motivations objectives et subjectives dans le choix de l'option se trouve confirmée. Les résultats montrent que cette association est plus importante dans le choix du sport individuel, ce qui confirme et complète cette hypothèse.

En définitive, les résultats nous ont permis de confirmer ou d'infirmier nos hypothèses de travail. Ils ont aussi soulevé des problèmes à partir desquels nous allons dégager des propositions dans notre prochaine analyse.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Tout au long de notre travail, nous avons essayé d'atteindre nos buts. C'est le moment de dégager des perspectives en fonction des problèmes soulevés par les différents chapitres, ceci à partir d'un bilan.

Dans le premier chapitre intitulé approche théorique, nous avons essayé de dégager les différentes théories de la motivation c'est ainsi que partant de ces théories, nous avons souligné le caractère pluridimensionnelle de la notion de motivation. Ainsi, nous avons jugé nécessaire de dégager notre concept opérationnel de la motivation avant de procéder à une approche des différentes motivations qui président au choix de l'option.

Cette partie nous a aussi conduit à émettre des hypothèses que nous devrions confronter avec nos résultats.

Le deuxième chapitre de notre recherche avait pour but de répondre à la question : Quelle méthode utiliser pour la collecte et le traitement des données ? Pour la collecte des données, nous avons utilisé le questionnaire. Toutefois, conscient de ses exigences, nous l'avons précédé d'un pré-questionnaire à partir duquel nous avons pu tirer des enseignements qui ont servi à l'élaboration du questionnaire final. Pour les informations relatives à la contrainte administrative, nous nous sommes entretenus avec le chef de la Division Enseignements de l'INSEPS.

Nous inspirant de Paul Godbout, nous avons présenté notre protocole de recherche et élaboré la stratégie de traitement des données. Ce chapitre a aussi permis de cerner les limites de notre démarche méthodologique.

Dans le troisième chapitre, nous avons pu analyser les résultats de notre enquête et les confronter avec nos différentes hypothèses. Ainsi, de la répartition des étudiants selon les sports choisis, nous avons dégagé l'impact de chaque motivation aussi bien dans le choix du sport collectif que dans le choix du sport individuel.

A partir d'une étude comparative, nous avons pu dégager les variations que pouvait subir l'impact d'une motivation selon la nature du sport.

Nous avons aussi pu mesurer l'association des motivations objectives selon la nature du sport. Il s'est avéré que dans le choix de l'option, il existe une importante association de motivations objectives et de motivations subjectives quelque soit la nature du sport. Il est aussi apparu que cette variation présentait de légères variations selon la nature du sport. Ce troisième chapitre nous a fourni des éléments de réponses que nous avons confronté avec nos hypothèses de départ.

Tous comptes faits, ce chapitre nous a apporté les éléments de réponses aux questions qui s'étaient posées à nous au départ. Ainsi, espérons-nous avoir atteint le premier but de notre recherche.

Quant au deuxième but de notre recherche, il s'agit à présent d'amorcer les perspectives de recherche à partir des questions soulevées par les résultats de notre enquête. En effet, selon Antoine Léon, "La qualité d'une recherche s'estime au moins autant par la qualité des questions qu'elle soulève que par celles qu'elle résout" (1).

Nos perspectives qui concernent à la fois les étudiants, les professeurs et l'administration vont se poser en termes de propositions.

Selon François Galligani, "Se spécialiser dans un domaine, c'est l'approfondir, le maîtriser de manière particulière afin de devenir l'expert en ce domaine, celui qu'on consulte" (2).

A notre avis, ces qualités nécessaires pour tout étudiant réclament une formation professionnelle complète qui s'acquiert par une pratique optionnelle, mais aussi par un effort supplémentaire de la part de tout optionnaire.

Ainsi, nous suggérons que les optionnaires s'impliquent davantage dans le domaine de leurs sports d'options afin de devenir ceux que l'on consulte. Cela passerait :

- par une participation plus effective aux compétitions de l'UASSU. En effet, "Un professeur d'EPS qui ne vit pas les sensations de la compétition pourra difficilement insuffler cet esprit à ses élèves" (3) ;

1. Antoine LEON : op. cit. p. 67.

2. François GALLIGANI: "Le déroulement d'une action de formation", 197 p. p.190.

3. Michel DIOUF : Rapport présenté à l'Assemblée Générale de l'Association Sportive de l'INSEPS, 7 pages. p.3.

- par une adhésion aux clubs civils en tant que joueurs, entraîneurs, ou dirigeants ;
- par un militantisme dans les fédérations, comités nationaux, ou ligues ;
- par une participation massive aux stages de formation d'entraîneurs ou d'arbitres ;
- par une grande implication dans l'encadrement des écoles de sport.

Il s'agirait en définitive de ne pas se limiter à l'enseignement optionnel dispensé par l'Institut qui ne permet pas d'atteindre tous les buts que se fixent les étudiants.

Les efforts nécessaires pour l'acquisition des qualités d'une spécialisation définies selon Galligani réclament une forte motivation.

Pour Alderman, "En termes imagés, la motivation peut être comparée soit à un feu qui couve la cendre et qu'il s'agit d'attiser, soit à une flamme vive qu'il faut entretenir et préserver" (1).

Ainsi, concernant les professeurs, nous préconisons :

- la connaissance des motivations qui président au choix de l'option ceci dans le but d'une pratique optionnelle adaptée à chaque étudiant. Ainsi les professeurs seraient-ils informés de l'ampleur de leur implication dans le choix de l'option ? Notre recherche pourrait être pour eux une source de référence ;
- la création de situations pédagogiques qui entretiennent et renforcent la motivation des optionnaires car, selon Galligani, "La motivation initiale ne suffit pas pour sous-tendre un effort prolongé" (2).
- d'encourager la participation des optionnaires aux compétitions.

Il s'agirait en définitive d'utiliser et d'entretenir les motivations qui président au choix des options.

Toutefois, il convient de noter que les efforts des étudiants et des professeurs doivent être menés parallèlement à ceux de

1. Richard ALDERMAN : op. cit. p. 449.

2. François GALLIGANI : op. cit. p. 44.

l'administration de l'Institut qui doivent aller dans le sens de création des conditions facilitatrices du choix de l'option.

- Le cas de la natation : des procédures devraient être engagées pour mettre à la portée des étudiants une piscine pour un éventuel choix.

- Le cas du volley-ball : c'est le sport qui bien que ne disposant pas d'optionnaires, nous a valu deux titres régionaux aux compétitions organisées par l'UASSU. Aussi, le problème d'effectifs souvent rencontré pour la pratique optionnelle ne pourrait-elle pas être résolue par une pratique dans les clubs civils ?

Aussi, avec la réduction des effectifs de recrutement, d'autres sports ne vont-ils pas subir le même sort ?

D'autre part, contrarier le choix ne serait-il pas aller à l'encontre de la motivation de l'étudiant et partant de là, de sa pratique optionnelle ?

- Il est à noter que le double choix rend difficile la participation à des compétitions, le militantisme dans les clubs, et oblige l'étudiant à faire un autre choix concernant ses deux sports d'option. Ainsi, ne serait-il pas utile de hiérarchiser les deux options, l'un faisant l'objet d'un enseignement plus approfondi que l'autre ?

- Nous jugeons aussi qu'au moment du choix, chaque étudiant doit être amplement informé des conditions qui régissent le choix de l'option.

Voilà dégagées quelques propositions et axes de réflexions générales et la liste est loin d'être complète.

Ainsi, nos propos n'ont pas pour but de rejeter le double choix de l'option, mais d'amener ceux qui en sont concernés à son éventuelle reconsidération à partir de notre travail qui se veut un outil modeste comme deuxième but.

Toutefois, nous reconnaissons les manques qui pourraient ressortir de notre travail. En conséquence, la présente étude n'est qu'un point de départ et devrait être approfondie dans nombre de ses aspects.

Puisse-t-elle déboucher à terme sur une réforme des conditions régissant le choix de l'option.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1. ALDERMAN B. Richard : " Manuel de psychologie du sport".
Edition Vigot, Paris, 1983 - 307 pages.
2. BAYER Claude : "L'enseignement des jeux sportifs collectifs".
Edition Vigot, Paris, 1982, 183 pages.
3. CRATTY Bryant J. : "Psychologie et activités physiques"
Vigot Frères, Paris, 1974, 243 pages
4. DECHAVANNE Nicole, PARIS Bernard : "Education physique de
l'adulte". Edition Vigot, 1982, 234 pages.
5. DE LANSHEERE Gilbert : "Dictionnaire de l'évaluation et de la
recherche en éducation". PUF, Paris, 1979, 338 pages.
6. DUSSAULT Gilles et Coll. : "L'analyse de l'enseignement".
Presses Universitaires Quebec, 1981, 311 pages.
7. FRAISSE Paul et PIAGET Jean : "Traité de psychologie
expérimentale". Tome V, PUF, Paris 06, 234 pages.
8. GALLIGANI François : "Le déroulement d'une action de formation"
Les éditions d'organisation, Paris, 1981, 197 pages
9. LEON Antoine : "Manuel de psychologie expérimentale".
PUF, Paris, 1977, 359 pages
10. LOVELL K. : "Psycho-pédagogie des enfants".
Edition Delanchoix et Niestlé, Neuchatel/Suisse, 1967, 332 p.
11. PAGES Max : "La vie affective des groupes".
2è édition, Bordas, Paris, 1975, 508 pages.
12. PIERON Henri : "Vocabulaire de la psychologie".
PUF, Paris, 1979, 587 pages.

DOCUMENTS

1. COLY Augustin Charles Edouard : "Recrutement et formation du
professeur d'éducation physique à l'INSEPS"
Mémoire de maîtrise-STAPS, INSEPS, année universitaire
1984-1985, 77 pages
2. Dictionnaire Petit Larousse illustré, 1986, Paris Cedex 06,
1986, 1797 pages.
3. DIOUF Michel : Rapport présenté à l'Assemblée Générale de
l'Association Sportive de l'INSEPS.
INSEPS, Janvier 1987, 7 pages.
4. GODBOUT Paul : Notes de cours sur l'initiation à la recherche.
INSEPS, octobre 1986, 102 pages.
5. MONSEILLER Alain : "La formation des professeurs d'éducation
physique et sportive au Sénégal".
Thèse de doctorat de 3è cycle en sciences de l'éducation,
Université de Lyon II, Paris, Année universitaire 1984-1985,
221 pages.
6. Répertoire des textes régissant l'INSEPS.
INSEPS, septembre 1984, 68 pages.

PRE-QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETUDE DES MOTIVATIONS
QUI PRESIDENT AU CHOIX DE L'OPTION

1. Votre compétence a-t-elle déterminé le choix de votre option ?

oui

non

2. Si non, qu'est-ce qui a déterminé votre choix ?

3. Votre option dérive-t-elle d'un premier choix ?

oui

non

4. Si non, quel a été le premier choix ?

5. Dites le pourquoi de ce deuxième choix :

6. Dans votre choix avez-vous subi des influences ?

oui

non

7. Si oui, dites lesquelles :

Ce questionnaire est destiné à l'étude des critères qui président au choix de l'option des étudiants de l'I.N.S.E.P.S. Il s'adresse aux étudiants du second cycle de l'Institut.

Pour chaque question, veuillez cocher la case correspondant à la réponse choisie. Nous comptons sur votre compréhension pour la réussite de notre travail et vous remercions d'avance.

A - IDENTIFICATION :

1. a. Précisez votre année d'étude :
- b. Quel est votre sport choisi comme option ?
- Sport Collectif :
 - Sport Individuel :

B - NIVEAU D'ASPIRATION :

- 2 - Dans le choix de votre option vous êtes-vous fixés des objectifs ?
- Sports Collectifs
 - Sports Individuels

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> OUI
<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> NON

- 3 - Si oui quels sont ces objectifs parmi les suivants ?

- Elever votre niveau *de connaissances*.
- Réussir dans la formation
- Augmenter le nombre de cadre dans le domaine choisi
- Autres objectifs (à préciser).....

C - COMPÉTENCE :

- 4 - Avez-vous au moment de votre choix tenu compte de votre compétence ?

- a - Compétence pratique seulement.
- Sports Collectifs
 - Sports Individuels

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> OUI
<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> NON

- b - Compétence théorique seulement.
- Sports Collectifs
 - Sports Individuels

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> OUI
<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> NON

C. - Compétence pratique et compétence théorique.

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

OUI

OUI

NON

NON

D. - LE VECU

6. - Avant votre accession à l'Institut avez-vous pratiqué un sport *préféré* ?

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

OUI

OUI

NON

NON

7. - Si oui précisez ce sport

- Sport collectif.....

- Sport Individuel.....

8. - Ce sport correspond-t-il à celui choisi comme option ?

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

OUI

OUI

NON

NON

8. - Si oui cette pratique antérieure, à votre accession à l'Institut vous a-t-elle influencé dans votre choix ?

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

OUI

OUI

NON

NON

E. - LE GOUT POUR LE SPORT :

9. - Aimez-vous le sport choisi comme option ?

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

OUI

OUI

NON

NON

Dans votre choix

10. - avez-vous subi des contraintes administratives ?

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

OUI

OUI

NON

NON

11. - Précisez le sport que vous aimez opter :

- Sports collectifs :

- Sports Individuels :

F. - ASPECT RELATIONNEL :

12. - Dans votre choix avez-vous subi des influences provenant de votre professeur ?

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

OUI

OUI

NON

NON

13. - Si oui citez les natures de ces influences (on peut cocher plusieurs cases).

- Sports Collectifs

- Sports Individuels

Conseils

Conseils

Sympathie

Sympathie

Chaleur

Chaleur

Autres natures (à préciser)

Autres natures (à préciser)

.....
.....

.....
.....

